



CR du Conseil d'Administration n°4 réuni le 11 décembre 2025

Administrateurs présents : Marie-Paule BERTRAND - Karim BENDJOUDI - Michaël BOIS - Christiane BOUREILLE - - Bernard CUILLERON - Bruno DALMONEGO – Anne-Marie FAURE - Michel MARTOURET - Jean MICHARD - - Jean-Yves ROBERT - Charles RUCH.

Absents - excusés : Florence BREYSSE - Pascale DEFOUR - Josselyne MONCHAL – Martine SCHEGGI.

1 – Approbation de divers comptes rendus

Les comptes-rendus des CA du 15 mai et 4 septembre et le PV de l'AG du 5 juin 2025 sont approuvés à l'unanimité

2 - Le point sur l'activité de l'APM depuis le dernier CA

Atelier Prévention : « les gestes qui sauvent » 26 septembre

Cet atelier suivi par 14 personnes a été apprécié, nous devons nous renseigner auprès du formateur (pompier) pour obtenir des informations sur le réseau des personnes ayant participées à un atelier « gestes qui sauvent » et qui ont la possibilité d'intervenir si elles sont à proximité du lieu d'un accident.

Marche d'automne 11 octobre

Pour le trajet : il faut absolument s'en tenir au circuit repéré par l'équipe de reconnaissance des marches de la commission Activités ; il est aussi souhaitable qu'il y ait 2 accompagnateurs pour encadrer chacun des circuits.

En effet, nous avons fait une mauvaise expérience : sur l'influence du groupe la fin du trajet a été modifiée et le groupe du circuit long a emprunté un autre chemin de même longueur pour ne pas revenir par le même chemin pris au départ ; or, ce nouveau chemin n'avait pas été retenu par l'équipe de reconnaissance (chemin très accidenté et très pierreux), certains marcheurs ont eu quelques difficultés et surtout une chute a été déplorée.

Pour le repas, il y avait possibilité de choisir son menu, sa boisson...etc. ; trop compliqué à gérer au moment de régler la facture ; **nous allons revenir aux habitudes antérieures pour les repas : menu fixe avec boisson incluses – sauf cas médicaux bien entendu.**

Croisière sur le Rhin du 9 au 13 octobre

Les participants sont très satisfaits

En attente photos pour mettre sur le site

Démarches et négociations // contrat santé

Le jeudi 23 octobre Karim BENDJOUDI et Marie-Paule BERTRAND ont rencontré Patrice MICHEL et Jérôme VAGANAY qui sont nos interlocuteurs AESIO pour notre contrat santé APMUT.

Nous avons constaté lors de cette réunion, une augmentation importante de nos frais de gestion pour 2026 : 19% au lieu de 8%. Ce taux de 8% est une mesure exceptionnelle accordée à nos anciens lors de la négociation des contrats responsables ; cette mesure avait été reconduite par AESIO en 2022.

Avec l'application de ce taux, la cotisation mensuelle du contrat APMUT passerait à 188.25€ pour 178.43€ actuellement alors que les résultats de notre contrat sont bons après plusieurs années d'effort pour le maintenir à l'équilibre...

Aussi, nous voudrions que soit maintenue la mesure exceptionnelle que nos anciens ont acquis : des frais de gestion ne dépassant pas 8%.

Patrice MICHEL et Jérôme VAGANAY ont porté notre demande devant le comité de dérogation d'AESIO qui a lieu le jeudi 30 octobre ; pour cela, nous avons établi un courrier pour le comité de dérogation et avons informé Yves PERRIN de notre démarche.

Le comité de dérogation a rendu sa réponse : notre contrat APMUT se verrait appliqué un taux d'augmentation de 4% au lieu des 5.5% prévus au départ ; une bonne nouvelle ; la cotisation mensuelle du contrat APMUT passerait à 182.44.

Cependant, nous n'avons pas de précision au sujet du maintien de l'avantage acquis par nos anciens pour les années à venir ; nous avons donc sollicité à nouveau le comité afin d'avoir une réponse précise à ce sujet ; à ce jour, nous n'avons pas encore de réponse. M. PERRIN a été mis au courant de notre nouvelle démarche.

Une rencontre avec M. Thierry ESMILAIR – DG d'AESIO SANTE est prévue le 9 Janvier (Marie-Paule BERTRAND et Annie FAURE).

3 – Planning des activités 2026 – budget alloué

Rappel // maîtrise des dépenses :

Nous continuons à participer financièrement à certaines activités – mais nous en limitons le nombre pour 2026 : (2 marches - 1 sortie en car sur une journée – 1 journée récréative ou une autre sortie en car – une activité prévention avec AESIO (qui participe à 50% sur une activité /an) et éventuellement une 2^{ème} activité organisée au sein de l'APM....

La formule d'un voyage ou d'une croisière sans participation de l'APM peut être maintenue ; les prix sont négociés au plus juste et nous offrons à nos adhérents un tarif groupe, l'organisation et des facilités de paiement (3 chèques)

...

Le planning des activités sera envoyé avec l'appel à cotisation.

Activités 2026 en prévision - cf. document

➤ **Activités sans participation APM**

- Lors du dernier CA, nous avons évoqué **une croisière sur la Seine** ; il s'avère que cette activité a été programmée assez tôt par le voyageur : **du 2 au 6 avril**. Nous devons réserver le séjour en décembre ; aussi, le bureau a décidé d'envoyer le courrier concernant cette activité avant que l'activité soit validée en CA => Le CA donne son accord à posteriori pour organiser cette activité.
- Des alternatives peuvent également être proposées comme une croisière « escapade à Paris » et une sortie en bus « visite de Vichy ».

➤ **Activités avec participation APM en prévision**

- Nos 2 marches habituelles
 - PRINTEMPS/la Jasserie le 30 mai
 - AUTOMNE / Chambœuf le 19/09 ?
- Sorties en car :
 - Le 11 avril journée Balcons du Forez
 - Le 3 octobre l'Aventure du train

➤ **Pas de soirée cabaret pour 2026**

Vote du budget Activités

Le bureau propose une participation financière APM sur les activités suivantes :

- Les 2 marches : **participation financière de 40% sur le repas**

- Les activités prévention : atelier prévention gratuit pour les adhérents - participation financière de 40% sur le repas
- Les 2 sorties en car : participation financière de 40% sur la totalité

Pas de participation sur la croisière

Pour information, de nouvelles dispositions bancaires ont été mise en place ; dorénavant, lorsqu'on emploie un voyageur, les chèques de réservation seront faits au nom du voyageur.

4 – Le point sur les comptes

Voir document remis par Charles Ruch, trésorier.

5 – le point sur le fichier

Marie-Paule fait le point habituellement le point avec notre référente fichier chez AESIO // adhérents bénéficiaires du contrat APMUT. A cette heure, cela n'a pas été possible avec AESIO.

6 – Organisation Bureau – CA

Priorités fixées par la présidente : ...

- Pérenniser nos actions et assurer une passation des fonctions
- Objectif : une charge de travail mieux répartie entre les différents acteurs
- Travail en binômes

Composition du conseil d'administration de l'APM à partir des souhaits exprimés lors du dernier CA

- **Présidente** ANNE-MARIE FAURE
- **Vice-président** BERNARD CUILLERON
- **Vice-président d'honneur** JEAN MICHARD
- **Le Trésorier** CHARLES RUCH déclare, ce jour, vouloir démissionner de sa fonction de trésorier au 31 décembre 2025 ; il établira un état des comptes à la date du 31 décembre 2025. Cependant, il accompagnera le nouveau trésorier jusqu'à l'AG.
MARIE-PAULE BERTRAND Trésorier adjoint assurera l'intérim en attendant l'AG. En attendant, il nous faut trouver un trésorier adjoint.
- **Secrétariat :**
 - **Gestion des CR et PV** CHRISTIANE BOUREILLE en binôme avec A. FAURE
 - **Gestion du Fichier** MARIE-PAULE BERTRAND
 - **Aide technique /fichier** PASCALE DEFOUR
- **Gestion du courrier**
 - **Référente** MARIE-PAULE BERTRAND
 - **Aides techniques** FLORENCE BREYSSE
- **Gestion Archives** MICKAËL BOIS et JOSSELYNE MONCHAL
- **Gestion Site INTERNET :** BRUNO DALMONEGO et FLORENCE BREYSSE
- **Commission Contrat santé et Prévention :** KARIM BENDJOUDI (Président) - MP BERTRAND – AM FAURE
- **Commission Activité :** Charles RUCH (Président) - Michaël BOIS - Bernard CUILLERON – Michel MARTOURET - Jean-Yves ROBERT -
- **Chaque commission s'organise et désigne 2 personnes pour la représenter.**
- **La gestion de l'action sociale est dorénavant assurée par les membres du bureau**

7 – Plan de travail

- Envoi de l'Appel à cotisation - **augmentation de la cotisation APM à 15€** - seront envoyés avec l'appel à cotisation : le planning provisoire des activités – le document Tech PC – le document COOP –le document « Pierre et Vacances ».
- Nous renverrons par voie postale la liste des établissements mutualistes (les adhérents qui n'ont pas donné d'adresse internet ne l'avait pas reçue...).
- Il nous fera refaire la plaquette APM lorsque le nouveau bureau sera effectif.
- Les cartes collaborateur et les cartes adhérent APM seront comme d'habitude renvoyées après réception des cotisations.
- Mise à jour du fichier en partenariat avec AESIO.
- Mise à jour du document « Présentation et fonctionnement de l'APM » par A. FAURE pour présentation à M. ESMILAIR (DRH de la mutualité).
- Travail sur les archives et plus particulièrement les archives comptables.
- Mise à jour du Site internet.

8 – Calendrier des prochaines réunions

- A la demande de JY Robert, une réunion est programmée avec Mme Marjorie DURAND / **jeudi 8 janvier 14h30 à l'Atrium** - présentation des Etablissements Galéo - seront présents à la réunion : A. Faure, JY Robert et CH. Ruch.
- **Bureau le 5 février 2026**

